

Paiement de l'ISQ des TSEEAC contrôleurs d'aérodrome – avec les rappels au 1^{er} janvier 2008 –

A l'heure où les payes de décembre sont virées sur les comptes bancaires des agents de la DGAC, les contrôleurs d'aérodrome TSEEAC ont eu la mauvaise surprise de ne pas bénéficier du paiement du rappel qui leur avait été promis.

Le SATAc UNSA, plutôt que se contenter de crier au scandale et chasser les têtes à la DGAC, est intervenu.
Voici un point de la situation.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La mesure de l'accord licence (**Accord signé - côté TSEEAC - par le SATAc UNSA, la CFTC, puis FO**) porte l'ISQ des contrôleurs d'aérodrome de 140% du taux 5 de la prime de technicité à 190% pour les aérodromes du groupe G et 210% pour les aérodromes du groupe F.
Ce taux est atteint en plusieurs étapes dont la dernière doit intervenir le 1^{er} janvier 2008.

De mois en mois, le texte (pourtant simple) changeant ces pourcentages (il suffit de remplacer deux nombres par deux autres), n'est pas publié au Journal Officiel, malgré nos multiples interventions au niveau de la DGAC, de la DSN, voire du Ministère.

Personne ne sait expliquer pourquoi un texte aussi simple à rédiger met des mois à être publié !

LES DERNIERS EVENEMENTS

Le 13 novembre 2008

Lors du dernier Comité de Suivi du Protocole, le secrétaire général annonce que la revalorisation de l'ISQ devrait être versée au plus tard sur la paie de décembre avec les rappels dus, mais doit confirmer cette possibilité dans la semaine.

Le 17 novembre 2008

Le Secrétaire Général confirme que la régularisation interviendra sur les payes de décembre 2008.
Certains syndicats ont déjà communiqué ... et tentent de faire croire qu'ils sont les seuls à œuvrer.

Le 19 novembre 2008

L'arrêté est signé.

Le 29 novembre 2008

L'arrêté est publié au Journal Officiel.

Du 18 au 22 décembre 2008

Des TSEEAC contrôleurs nous alertent sur le fait qu'ils n'ont pas perçu les montants attendus.

Scandalisé par cette nouvelle, le SATAc UNSA, plutôt que de crier au mensonge, décide de « tirer cette affaire au clair ».

Le 22 décembre 2008

Le SATAc UNSA prend contact avec le Secrétaire Général qui affirme qu'il s'agit d'un « bug » au niveau de la trésorerie (DGFIP), tout ayant été mis en œuvre par la DGAC pour que ce rappel soit effectivement payé à la date promise.

Il assure au SATAc UNSA qu'il est en train, avec l'Agence Comptable, d'identifier les agents concernés et qu'ils font le maximum pour que 90% de la somme due soient versés sous forme d'avance au plus vite, et avant la fin de l'année.

Le SATAc UNSA maintient la pression et demande des engagements fermes et sûrs.

Aujourd'hui, nous avons eu confirmation que :

- **90% des sommes dues seront versés – sous forme d'avance – par virement le 30 décembre 2008**
- **le solde sera porté sur les fiches de paye de janvier 2009**

Le SATAc UNSA remercie l'ensemble des personnels du SG, du CEDRe et de l'Agence Comptable qui ont travaillé d'arrache-pied pour corriger, en un temps record, cette anomalie.

Le SATAc UNSA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.